

ATELIERS DE L'INSTITUT FRANÇAIS – NANTES 2012

SYNTHESE DES ATELIERS « Convergence et diversité, réussir dans un monde en mouvement »

18 juillet 2012

Ateliers de réflexion

1. Pour une diplomatie de la langue
2. Pays en transition
3. Vers une meilleure prise en compte des publics
4. Les médiathèques françaises à l'étranger : perspectives d'évolution
5. Quel est l'impact de la dématérialisation sur la production artistique, son économie et ses publics ?
6. Industries créatives et industries culturelles : quelles spécificités sectorielles ? Quels modes de soutiens publics ?

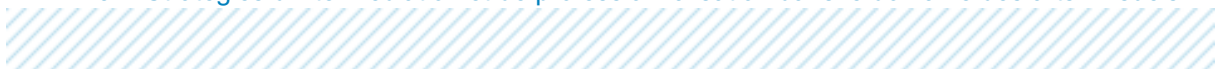
19 juillet 2012

Ateliers « géographiques »

1. Afrique subsaharienne & Océan indien - Concilier développement et influence
2. Amérique et Caraïbes - Pour un dialogue rénové avec l'Amérique latine et les Caraïbes : démarches transdisciplinaires et questions globales.
3. Europe continentale
4. Asie et Océanie - Quelle place pour la culture et la pensée dans une région de très fortes croissances économique et démographique ?
5. Afrique du Nord et Moyen-Orient - Comment, avec les Postes, reformuler l'aide aux transitions pour qu'elle soit audible et communicable?
6. Union européenne - Quels nouveaux modèles d'action culturelle et quelles priorités pour le réseau culturel en Europe ?
7. Amérique du Nord – Faire face aux contraintes et objectifs de notre diplomatie culturelle d'influence

20 juillet 2012

Ateliers « outillants »

1. Les nouveaux outils numériques au service du réseau
 2. Enseignements dans les établissements culturels: stratégie, pilotage, marketing
 3. Pour une évaluation active de nos actions
 4. Débat d'idées et sciences humaines et sociales : nouveaux outils, nouveaux partenaires
 5. Des programmes pour affirmer le soutien à la création émergente et aux formes les plus contemporaines dans le spectacle vivant
 6. Image du français et nouvelles stratégies de communication
 7. Culturethèque : construire une offre culturelle numérique
 8. Stratégies d'intermédiation et de professionnalisation dans le domaine des arts visuels
- 

18 juillet 2012

Ateliers de réflexion

Atelier n°1 – Pour une diplomatie de la langue

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique générale de l'atelier :

Quelles sont les actions à mener en faveur du multilinguisme et de la francophonie, quels sont les éléments nouveaux à prendre en compte pour orienter et comprendre les flux de langues ? Comment assurer la relève générationnelle dans le domaine de la traduction et du français ?

Problématique n°1 :

Quelles approches de la traduction pour favoriser l'influence ? Quelles évolutions de nos politiques de traduction ?

Problématique n°2

Quels sont les nouveaux canaux et vecteurs de l'influence ? Comment les mobiliser ?

Problématique n°3

Quelles priorités pour la promotion de la langue française ? Quelle promotion des savoirs dans le réseau francophone ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 : Le débat d'idée comme vecteur de l'influence et promotion de la langue auprès de nouveaux publics.

- Favoriser la création « d'intraduisibles » français et de concepts forts dans le domaine des savoirs (ex : dans la diplomatie européenne on retrouve la notion « d'acquis communautaire ») pour assurer le rayonnement du français.

- Continuer à contribuer au développement de formations supérieures (ex : Universités francophones d'Asie à Taïwan) ou l'on forme « aux techniques discursives » et donc à la pensée française.

N°2 : Priorités d'actions pour la langue française

1/ Renforcer l'environnement francophone : 80 % des francophones de demain sont en Afrique.

2/ Elargir l'offre éducative pour un public nomade avec une offre diversifiée et l'enseignement à distance. Il est important de tenir compte du décalage générationnel dans l'enseignement du français.

3/ Travailler le rapport public/privé (institutions et multinationales) pour maintenir le français dans les échanges internationaux, la formation des élites et promouvoir une « valeur économique de la langue ».

4/ Promouvoir l'expertise française dans le domaine des programmes bilingues (cf aux Etats-Unis).

N°3 : Géopolitique des traductions

L'influence d'une langue se mesure à ses traductions : extradition comme indicateur du degré de centralité de la position d'une langue sur le marché des traductions. On constate un renforcement de l'anglais, et la chute du russe après 1989 où il ne représente plus que 1,5% des échanges (contre 12% dans les années 80, notamment dans les pays arabes). Le français ne représente que 3% de la production éditoriale traduite aux USA. Mais attention à la prophétie « marketing » des éditeurs américains qui disent moins traduire qu'ils ne le font... cf best sellers (Némirosky, Bolano, etc).

Les politiques de soutien sont importantes : les Etats-Unis ont soutenu des programmes de traduction des textes des penseurs libéraux vers le russe dans les années 80, les PAP sont reconnus comme efficaces, surtout face à un monde éditorial français perçu à l'étranger comme opaque.

A noter la particularité des SHS pour lesquelles la France jouit d'un fort « capital symbolique mais la

pression économique s'est accrue.

N°4 : Renforcer le dialogue interprofessionnel dans le domaine du livre et de la traduction.

Ex : les baby-boomers de l'interprétariat partent à la retraite. Comment assurer la relève ? En Europe, il faudrait former plus de 1 000 traducteurs pour ces 10 prochaines années... Il faudrait créer des partenariats entre les professionnels et le réseau pour améliorer les échanges d'un point de vue qualitatif (sélection des candidats à la formation de l'interprétariat, sélection et formation de traducteurs, reconnaissance des tissus éditoriaux).

En ce qui concerne l'AFP, il faut sans cesse déployer des partenariats locaux avec des journalistes pour traduire et adapter les textes et faire résonner un « point de vue français » différencié et polyphonique dans le monde.

N°5 : Nouveaux outils au service du rayonnement de la langue

- Importance du collaboratif (« 2.0 ») qui provoque de nouvelles cartographies et dynamiques d'influences.
- Appropriation nécessaire par le réseau pour les mettre au service du multilinguisme, et de la francophonie (IFVERSO...)
- On constate des lacunes technologiques et une évolution ultra-rapide des usages. Ainsi, une réflexion est nécessaire très en amont et dans un environnement européen multilingue pour produire des outils et des bonnes pratiques.

N°6 : Coopération avec l'Université

La transformation de l'Université est à mesurer pour poursuivre la défense de la langue française : la recherche se fait et circule bien plus souvent en anglais. Les universités françaises proposent des cours 100% anglais pour accueillir les étudiants étrangers. Travailler avec le MESR est une nécessité, soit dans le domaine de la promotion de la recherche française à l'étranger (ex : du plan CAIRN / CNL insuffisant).

3 - CONCLUSIONS

- Il est nécessaire d'insérer la politique du français dans une politique culturelle et de débats d'idées. De même, le partenariat public / privé doit être renforcé car la langue concerne tous les domaines de la société civile (vie des affaires, technologie, etc). Globalement, les postes ayant choisi de s'appuyer là-dessus (NYC, Chine) sont satisfaits.

- La circulation langue- écrit-traduction requiert de déployer des politiques éducatives en français et en traduction en prenant la mesure des débats et des sensibilités du pays. Il faut s'intéresser aux publics à qui s'adressent les traductions ou l'enseignement du français. La politique des publics est à structurer et à développer.

- Le contexte européen doit être renforcé, car on ne pourra pas promouvoir le français qu'en passant par le multilinguisme.

- La coopération universitaire est à reformuler de façon plus « volontariste », en soumettant les coopérations bilatérales ou multilatérales à des objectifs d'influence.

- Le numérique est important. La réflexion sur les supports et les publics est à privilégier : quelles sont les langues qu'ils « supportent » et quelles sont les attentes des « usagers » des langues et des outils ? Il faut peut-être envisager une complémentarité entre les supports plutôt qu'une rivalité (ex : papier/numérique, qui est une proposition française spécifique).



Atelier n°2 – Pays en transition

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1 :

Promouvoir l'émergence d'une culture démocratique, notamment à travers les nouveaux médias.

Problématique n°2 :

Nouer des contacts et dialoguer avec la société civile, à travers, notamment des forums et des collaborations avec les ONG.

Problématique n°3

Reconstruire les systèmes institutionnels, notamment les systèmes éducatifs mais aussi les institutions politiques (par exemple rédiger une constitution).

Problématique n°4

Quel rôle le réseau culturel français doit-il jouer dans tous ces domaines ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 :

- Savoir écouter, afin de renvoyer les échos des changements, venant notamment de la jeunesse (qui n'est pas toujours francophone, ce qui impose de trouver le moyen de dépasser la francophonie).
- Etre attentif aux nouvelles formes du pouvoir, désormais plus horizontal et décentralisé.

Pour cela :

- nécessité d'un rapprochement avec les chercheurs et les Instituts de recherche,
- nécessité d'être présent dans les universités de province et aussi dans les capitales,
- nécessité de développer les résidences d'artistes, pour favoriser les échanges entre créateurs français et créateurs locaux.

N°2 :

Le soutien du réseau est nécessaire notamment sur le plan technique et matériel, pour conserver la mémoire des événements de la transition démocratique.

N°3 :

- éduquer à la responsabilité médiatique (notamment twitter)
- offrir, dans les instituts, de bonnes connexions internet, en libre accès à tous.

N°4 :

- développer des formations certes, mais pas seulement : besoin également de projets structurants.
- Pour le débat d'idées, il faut choisir des sujets assez universels (environnement, développement durable, etc.) pour éviter les dérives vers des débats politisés et permettre d'enraciner la culture du débat et la culture politique.

N°5 :

Etablir un vrai partenariat entre ONG et réseau pour combiner la force du réseau et la connaissance ancienne de la société civile par les ONG.

3 - CONCLUSIONS

N°1 :

C'est la situation politique spécifique à chaque pays qui dicte le modèle de l'action.

N°2 :

La situation budgétaire contrainte obligera à faire des choix.

N°3 :

Il faut avant tout savoir écouter, développer ses antennes en direction de la société civile.



Atelier n°3 - Vers une meilleure prise en compte des publics

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1 :

Par David Fajolles, Chef du département des études, de la prospective et de la stratégie, MCC.

Quelle sociologie des publics dans un monde complexe où les représentations traditionnelles d'offre et de demande semblent ne plus être d'actualité : le monde de la diffraction où le consommateur ne possède plus mais « utilise » (usager) ?

Problématique n°2 :

Par Joachim Umlauf, Directeur de l'Institut Goethe.

Comment réaliser des enquêtes sur les publics spécifiques et hétérogènes des secteurs culturels ? (les cours de langue ayant développé leurs outils d'évaluation et d'audit)

Problématique n°3

Par Catherine Suard, Chef de la mission du Réseau, MAE/DGM/SPR/RES et Julien Chevinesse, Adjoint au sous-directeur, Responsable du pôle partenariats et des politiques culturelles, MAE/DGM/CFR/C.

La question des publics est éminemment politique, c'est un vecteur d'influence essentiel autant qu'une question stratégique pour le management des établissements culturels.

Problématique n°4

Par Xavier Guérard, Institut français du Royaume-Uni et Pascal Estrade, Institut français du Japon.

La méthodologie des sondages et enquêtes dans les établissements culturels, une démarche complexe à mener par des professionnels ou un savoir-faire déjà existant ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 en réponse à la Problématique n°1 :

- Les enquêtes sont coûteuses et chronophages pour les établissements, elles pourraient être cependant menées grâce des partenariats de coopération universitaire avec les facultés de sociologie des pays partenaires.

- Concevoir la méthodologie et coordonner une étude des publics en coopération avec les Instituts culturels européens.

N°2 en réponse à la Problématique n°2 :

- Une enquête empirique des publics est menée à l'échelle de 2 ans dans l'ensemble du réseau des Instituts Goethe afin d'établir des catégories de segmentation et une stratégie pour un meilleur ciblage.

- Sept catégories de publics sont définies : élites, prescripteurs, spécialisés, jeunesse, grand public, minorités allemandes locales, autres. Ces catégories sont sous-divisées et spécifiées en fonction des contextes locaux.

- Mise en place d'un groupe de travail IF Paris / Goethe dans le cadre de la convention de partenariat sur :

- La méthodologie d'étude des publics.
- Les bonnes pratiques de la démarche qualité.

N°3 en réponse à la Problématique n°3 :

- Les élites, relais d'influence, sont la cible principale du MAE (politique de niche). Or les Instituts français voyant leur périmètre élargi (avec la fusion des SCAC et EAF notamment), les élites sont

donc à chercher dans tous les domaines (universitaires, etc.).

- Les jeunes sont la deuxième cible essentielle.
- Le marqueur spécifique de la langue française : langue internationale (francophone et non francophone).
- Les partenariats sont un excellent moyen d'élargir les publics (effet démultiplicateur).
- La transversalité de l'offre des établissements également.
- Attention à ne se constituer « prisonnier » des publics francophones.
- Il serait primordial d'organiser un groupe de travail sur les moyens à mettre en œuvre pour développer les publics.

N°4 en réponse à la Problématique n°4 :

- Les enquêtes aléatoires sont réalisées par des stagiaires d'écoles de statistiques (ENSAE, ENSAI) avec incitation à participer (cours gratuit, place de cinéma, etc.)
- 4 types d'études sont réalisées par IF Japon :
 - o Quantitatives (satisfaction)
 - o Qualitatives
 - o Comparatives (concurrentielles)
 - o Prospectives

Ces enquêtes demandent un long dépouillement et un feedback en équipe.

- La méthodologie des enquêtes sera mise à disposition du réseau.

3 - CONCLUSIONS

N°1 :

Il y a un intérêt particulier du public de l'Atelier pour les témoignages de réseau, les modèles existants et les bonnes pratiques de certains Instituts.
Les ateliers doivent être encore plus outillants, moins théoriques.

N°2 :

Un projet de plateforme de ressources (boîte à outils) pour le réseau et en particulier les centres de langue, est à l'étude à l'Institut français de Paris.
Le pôle Appui au réseau et formation du Département Langue française doit entamer une réflexion avec le département Communication pour lancer ce chantier d'ici la fin d'année 2012.

Atelier N°4 : Les médiathèques à l'étranger : perspectives d'évolution

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1 :

Quelle adaptation des médiathèques par rapport aux évolutions des demandes du public et par rapport aux collections existantes dans le fond documentaire ?

Problématique n°2 :

Comment développer de nouveaux concepts pour les médiathèques (espaces, dispositifs, lieux) et quels nouveaux modèles proposer ?

Problématique n°3

Quelle place pour les médiathèques dans le dispositif de l'Institut français ? Quel ancrage dans le paysage documentaire local ? Quelles nouvelles approches pour nos lieux ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 :

Une des chances de survivre, c'est de se développer en :

- optimisant les ressources,

- nationalisant les espaces,
- désengorgeant les lieux, la médiathèque.

N°2 :

Nous pouvons développer la communication en éditant des plaquettes d'information et une lettre du médiathécaire, ou en créant une borne informatique dans la cafeteria (exemple du Burkina Faso et de la Finlande).

Il peut aussi être recommandé de faire des choix dans les axes d'acquisition (exemple d'Helsinki – bibliothèque apprenant, création contemporaine).

N°3 :

En ce qui concerne le design et les fonds jeunesse :

- créer des espaces numériques propres et attractifs
- offre d'expertise de l'Institut français de Paris : création d'un pôle d'expert pour accompagner les postes dans leur évolution, présentation des réalisations efficaces réalisées dans le réseau.

3 - CONCLUSIONS

Il s'agit de :

- faire évoluer le dispositif dans une logique « réseau » avec l'ensemble des équipes concernées, ce qui permet aussi de les remobiliser sur un projet d'envergure.
- Proposer une démarche « qualité » de la médiathèque afin que chacun s'empare du projet (de la ou du médiathécaire jusqu'au directeur de l'Institut français),
- Procéder à la refondation de la médiathèque, à son évolution, et y intégrer d'autres actions de la programmation (expositions, débats d'idées, rencontres),
- Imaginer de nouvelles circulations dans nos médiathèques qui s'incarne comme un projet d'ensemble du poste incluant différents acteurs du poste.

Atelier n°5 : Quel est l'impact de la dématérialisation sur la production artistique, son économie et ses publics ?

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1 :

État des lieux : comment les artistes s'emparent des nouvelles technologies et quels impacts ces nouveaux médium ont-ils sur la nature même des œuvres ? Au sein de ces pratiques, quelle est la place et la visibilité de la scène artistique française ?

Problématique n°2 :

De nouveaux modèles économique et de diffusion : quels modèles économiques et quels modes de diffusion et de promotion pour ces nouvelles pratiques artistiques ?

Problématique n°3 :

L'art numérique et les nouvelles technologies, enjeu majeur pour la politique culturelle extérieure de la France : quelles formes d'actions possible pour le réseau ? Comment se positionner comme prescripteur dans ce secteur ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 :

Il y a une nécessité de mieux diffuser et d'exporter le travail des artistes français utilisant les nouvelles technologies car : la scène française a joué un rôle pionnier dans ce secteur et il y a un vivier d'artistes d'ores et déjà très reconnus, mais auxquels le réseau ne pense pas toujours.

Exemple d'artistes : Electronic Shadow, Maurice Benayoun, Miguel Chevalier, Anti VJ...

N°2 :

Il faut encourager et développer les échanges et les collaborations entre les laboratoires de recherche, entreprises innovantes, artistes, car il y a une vraie demande et de plus, cela permet d'exporter l'innovation technique en même temps qu'une pratique artistique. Formats possibles : mécénat de compétence, résidences...

N°3 :

Des échanges entre la France et différents pays ou régions, dans le domaine des nouvelles technologies ont déjà été très fructueux, et cela depuis de nombreuses années, par exemple entre la France et le Québec ou la France et la Corée. Il serait intéressant de diffuser, en adaptant, ces expériences dans des pays tiers.

N°4 :

Il faut toujours associer à la présentation d'œuvres numériques un vrai travail de médiation et de rencontre. Un travail de sensibilisation et d'accompagnement des publics dans ce secteur est très important.

3 - CONCLUSIONS

N°1 :

Le secteur des arts numériques est un véritable enjeu de la politique culturelle extérieure française car la scène française est pionnière et à la pointe des innovations et des recherches propres à ce secteur artistique.

N°2 :

Le champ des arts numériques est un secteur transversal (qui touche aussi bien les arts visuels, la danse, le théâtre...etc.) encore méconnu et source de malentendus : il y a un besoin d'information et de formation auprès du public et du réseau.

N°3 :

C'est un secteur porteur culturellement et économiquement, qui peut toucher un public important, en pleine construction. Il convient d'être présent aujourd'hui pour accompagner cette structuration en proposant des partenariats innovants et des actions de mise en réseau.

Atelier N°6 : Industries créatives et industries culturelles : quelles spécificités sectorielles ? Quels modes de soutiens publics ?

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1 :

Quelle place pour les industries de création ? Quelles spécificités et différences ?

Problématique n°2 :

Quelles logiques de financement pour ces secteurs d'activités ? Quel rôle pour la puissance publique ?

Problématique n°3 :

Comment se porte le développement du savoir-faire sur les marchés internationaux dans un contexte de crise économique ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 :

On constate une grande richesse et une grande diversité des domaines recoupés sous cette



terminologie.

Ce secteur a un dénominateur commun : un aspect bipolaire entre économie et création. D'où un fonctionnement qui repose sur une mécanique d'opposition entre créatif et structurel.

L'hyper-offre est décuplée dans les domaines liés au numérique, à la fragmentation des supports et à la dématérialisation.

N°2 :

Il faudrait trouver un équilibre et un modèle économique où l'Etat facilite la chaîne entre concepteur et consommateur. Le rôle de l'Etat est essentiel pour corriger le marché, il permet par sa structuration le pari de la « prise de risque ».

Forte présence, sans peser comme un vecteur de rétrécissement et d'uniformation de l'offre.

La puissance publique doit créer les conditions de ce développement par des processus structurants : travail sur les nomenclatures, les qualifications et accent sur la formation.

La dimension organisationnelle de la formation est un vecteur clef pour le développement international.

N°3 :

- Créer des convergences technologiques, stratégiques et industrielles (notion de brevets) pourrait être un atout.
- Travailler en mettant en résonance tous les acteurs de la chaîne (campus France pour la formation, conventions avec Unifrance pour la diffusion).
- S'inscrire dans les dynamiques européennes, pour basculer sur des logiques extracommunautaires avec de nouvelles méthodologies partenariales.

3 - CONCLUSIONS

On constate une appropriation insuffisante des postes dans un secteur et des domaines en pleine expansion qui conjuguent développement, créativité, et innovation.

Il est important de dépasser une simple logique de marché, dans des domaines dynamiques sur le plan économique (le cinéma mais aussi le jeu vidéo, première industrie de création qui représente un marché de 58 milliards d'euros).

Il est nécessaire de développer la culture de talent et défendre cette culture à l'international (émergence de créateurs indépendants par rapport aux blockbusters, logique de PME par rapport aux majors qui prisent le marché).

De nouveaux modèles économiques peuvent être conçus pour ces domaines en tenant compte de la différence entre les industries culturelles de masse (musique, cinéma) et les industries créatives (design, mode...)

Le réseau doit s'inscrire dans la logique de positionnement de la puissance publique en France, en aidant la structuration de leur développement international (« le game » pour le jeu vidéo).

Un levier important dans les coopérations entre écoles d'Art (programme entre écoles).

Il faudrait développer et mettre en place des fonds de mobilité pour porter l'émergence de la classe créative sur les marchés internationaux majeurs (Amérique du Nord, Asie).



19 juillet 2012

Ateliers géographiques

Atelier N°1 : Afrique subsaharienne & Océan indien – concilier développement et influence.

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1.

Comment construire notre diplomatie culturelle, entre solidarité et rayonnement, sur fond de « resserrement budgétaire », dans un contexte concurrentiel et sur des territoires « crisogènes » ?

Problématique n°2.

Quels rôles peuvent jouer l'enseignement du français, le soutien aux industries culturelles, le développement du numérique pour faire face aux défis de demain ?

Problématique n°3.

Doit-on repenser nos actions et soutiens en direction d'un partenaire indispensable : la société civile ?

Problématique n°4.

Quelles adaptations envisager pour améliorer l'impact de notre politique de coopération culturelle (priorités, méthodologies, programmation, coordination...)?

Problématique n°5.

Notre diplomatie d'influence peut-elle faire l'économie d'une concertation avec les coopérations européennes ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 :

Pour concilier le développement et l'influence, le partenariat est un bon outil : un partenariat où les intérêts peuvent être divergents mais conciliables, où les deux parties s'engagent, sur le long terme, et se respectent. Pour plus d'efficacité, il convient de mettre en valeur le dialogue et la concertation. L'influence ne peut se construire que sur le long terme et non à court terme. Si la France est exemplaire au niveau de ces actions de développement, alors l'influence en sera la conséquence.

Aborder la gouvernance de manière plus transversale peut être nécessaire, et ce, dans tous les secteurs, et ne pas l'isoler en tant que telle.

Des cibles sont prioritaires :

- la jeunesse et les femmes, acteurs principaux du changement en Afrique,
- appuyer la création et la consolidation de contre pouvoirs.

Ces actions devant nous permettre de gérer des situations de crise (témoignages de l'IF Abidjan et IF Bamako), en adaptant nos partenariats.

N°2 :

Une « équipe France » : nécessité de renforcer notre cohésion et notre unité. La fusion SCAC EAF, le nouveau champ d'action de l'Institut français a permis de progresser en devenant un véritable outil de coopération et de partenariat. Dans certains cas, la réforme a donné un « second souffle » aux établissements.

Il peut être recommandé de conserver le double positionnement de l'Institut français (Ambassade – relations institutionnelles, Centre d'échanges et de rencontres avec la société civile et les acteurs

culturels).

N°3 :

La concurrence existe quand on laisse la place. Dès lors qu'on est présent, on reconnaît à la France un « leadership » naturel, une expertise, notamment auprès de la société civile.

En situation de crise, la France ne doit pas lâcher sa coopération, sinon les dommages et conséquences se payent longtemps après (ex : au Mali, un signal fort a été donné par la France en rouvrant l'Institut français et les écoles).

Il nous faut prioriser au vu de la contrainte budgétaire et ne pas réduire nos moyens de manière uniforme.

N°4 :

La langue française est un socle de notre politique de coopération. Élément transversal qui véhicule des valeurs et des principes ayant une forte résonance en Afrique, continent qui présente un univers linguistique spécifique avec de nombreuses langues locales ou transnationales. Il est proposé de promouvoir le français comme langue mais également comme vecteur d'un système juridique (langue du droit et des affaires). Il serait préférable de replacer l'enseignement du français dans les politiques publiques d'éducation.

Au-delà des moyens et des financements, nous disposons surtout d'une expertise, de solutions et d'ingénierie reconnues en Afrique.

Il serait recommandé de développer une approche multilingue et régionale, de renforcer les partenariats public - privé, et de développer les pôles régionaux d'expertises (à l'instar de l'AFD).

Les médias de l'AEF peuvent être plus largement utilisés et on doit faire remonter une demande globale du réseau à l'AEF via la convention de l'Institut français (ex : demande de programme en français pour les radios).

N°5

Notre diplomatie d'influence ne peut faire l'économie d'une concertation avec les coopérations européennes. Dans un contexte de réduction des moyens, les clusters EUNIC constituent une réelle opportunité de mutualiser avec les autres coopérations européennes car ils offrent des lieux de concertation, de formation, expertise, de débats d'idée sur les pratiques professionnelles. En ayant la capacité de fédérer les opérateurs locaux autour d'opérations structurantes comme de micro-projets, ou de rationaliser les appuis en direction de la société civile culturelle, ils permettent d'afficher une identité européenne à notre coopération et nos actions.

N°6

Repenser nos partenariats avec la société civile et les artistes nécessite une meilleure concertation entre l'Institut français et le réseau en amont et en aval (évaluation), ce qui suppose de définir une méthodologie pour croiser nos expertises respectives. La notion d'un guichet unique Institut français est à définir et à envisager à moyen terme.

Mener une réflexion sur le « format » futur des EAF fusionnés est avancé, notamment sur la question du statut juridique (cf appels d'offre UE) et sur l'évolution des périmètres (de producteurs de spectacles à une vitrine France sur d'autres activités), en veillant aux attentes des pays hôtes.

N°7

Programmation artistique : pour éviter les surcoûts et les contraintes liées à des tournées beaucoup trop longues, il est nécessaire de revoir la dimension panafricaine des tournées ainsi que leur format, en envisageant des tournées à deux niveaux ; un niveau transafricain limité aux postes dans des villes étant des « hubs aériens » (plafond maximum 10 postes) et un niveau régional (plafond maximum 15 postes) avec un retour au découpage territorial des coordinations : IF Sénégal pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale, IF Madagascar pour l'Afrique australe, de l'est et l'océan indien.



3 - CONCLUSIONS

Seul un partenariat basé sur le respect, l'engagement des deux parties et sur le long terme peut permettre de concilier développement et influence.

Notre dispositif doit renforcer sa cohésion (équipe France), sa cohérence (transversalité), maintenir son double positionnement (institutionnel, société civile) en refondant nos actions en direction de la société civile, et plus particulièrement les jeunes et les femmes.

L'enseignement du français doit être replacé au cœur des politiques publiques d'éducation et de développement.

Notre diplomatie d'influence ne peut faire l'économie d'une concertation avec les coopérations européennes. En ce sens, les clusters Eunic sont une réelle opportunité.

Enfin, il est proposé de mener une réflexion sur un « FORMAT » IF et la notion de guichet unique sur la base d'une concertation étroite IF Paris, IF locaux, société civile, artistes, professionnels.

Atelier n°2 : Amérique et Caraïbes - pour un dialogue rénové avec l'Amérique latine et les Caraïbes : démarches transdisciplinaires et questions globales.

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique N°1

La ville durable en Amérique Latine : définition du mode opératoire de mise en œuvre de cette thématique.

Problématique n°2

TransArte : point sur le développement de ce projet et discussion sur le calendrier 2013.

Problématique N°3

Les enjeux de la circulation des sciences humaines et sociales en Amérique Latine : définition des axes principaux de coopération pour 2013-2014.

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1

La ville durable, thématique définie comme prioritaire pour la zone, va faire l'objet en 2013 de programmes structurants.

Des cycles de conférences concernant la planification urbaine, les enjeux de l'énergie renouvelable pourront être organisés avec l'Institut français.

Le Fond d'Alembert et l'Institut français Science porteront une attention particulière sur les projets s'intéressant à la question de l'environnement.

N° 2

Le programme TransArte (projet de circulation et de production d'œuvres aux formats hybrides, notamment performances relevant du spectacle vivant et des arts visuels) intégrera également le développement durable. Ce programme né lors des Ateliers de Marseille 2011, connaît aujourd'hui un développement dans les pays du Cône sud et devrait faire l'objet de nouvelles initiatives en 2013 dans les pays ANDIN et Caraïbes.

N° 3

Les sciences humaines et sociales demeurent un sujet majeur pour l'ensemble du continent. L'Institut français pourrait proposer la mise en ligne de textes fondateurs des sciences sociales. Cette nouvelle initiative vient en complément au programme d'aide à la publication. Une nouvelle fenêtre dans le domaine du livre jeunesse et BD s'ouvre notamment à partir de Buenos Aires.

Atelier n°3 : Europe continentale : concilier développement et influence

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1.

Comment travailler avec les sociétés civiles ?
Quel dialogue ? Quelles thématiques ? Quelles actions ?

Problématique n°2.

Quels rôles peuvent jouer l'enseignement du français, le soutien aux industries culturelles, le développement du numérique pour faire face aux défis de demain ?

Problématique n°3.

Comment mutualiser les moyens et organiser des projets régionaux ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 :

Définir des périmètres opératoires :

La zone Europe continentale est trop vaste : les actions ne peuvent être les mêmes à Belgrade et à Tachkent.

Par ailleurs, il faut prendre en considération le fait que la (même) langue « rassemble » la Serbie, la Croatie, la Bosnie et le Monténégro.

N°2 :

Etablir une politique du livre dans les Balkans.

L'état des lieux des traductions n'a pas été fait dans cette région. (Précision du Directeur du département du livre à l'Institut français : l'état des lieux est en cours de réalisation.)

N°3 :

Organiser une coopération rapprochée entre les pays de la zone et les pays nouveaux membres de l'UE.

Objectif : Expliquer/présenter l'intérêt à intégrer l'UE.

Concevoir une coopération entre Serbie, Monténégro, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, etc.

Certains pays doutent de l'intérêt (ou ne voient pas quels seraient leurs avantages), dans cette période de crise, à entrer dans l'UE.

N°4

Accompagner le projet « théâtroscopie » et **développer la cartographie** des théâtres de l'ensemble de la zone.

N°5

Etendre les projets 4M et Safir Lab. (Repérer et former de jeunes journalistes citoyens.) Inviter la Russie à prendre part au prochain 4M en Géorgie ?

Attention : les médias sont extrêmement contrôlés dans les pays tels que l'Ouzbékistan et le Turkménistan (à titre d'exemple).

N°6

Soutenir et valoriser davantage la réalisation de projets régionaux, artistiques et/ou éducatifs.



N°7

Débat d'idées :

- **Intégrer** les thèmes des débats d'idées aux cursus universitaires (ce qui se fait par exemple à Belgrade : partenariat avec l'école d'architecture de Belgrade, afin d'inciter les étudiants à assister aux conférences.)
- **Identifier** des thématiques transversales.
Exemples : architecture et art contemporain/ architecture et patrimoine.
- **Etablir (en concertation avec les postes)** une liste de thèmes de conférences qui seront proposés dans les différents pays de la zone.
- **Choisir** des thématiques qui passionnent et qui incitent le public à se déplacer.

N°8

Il serait souhaitable de remettre à plat la politique d'accueil des artistes à la cité internationale des Arts. (Pratiques post soviétiques).

Remarque : Les artistes sélectionnés par les ministères locaux de la culture et qui prennent part à des résidences en France sont rarement francophones.

Proposition : Encourager les Instituts français et les Alliances françaises à proposer des cours de français/modules de formation linguistique à l'intention des artistes, avant leur départ en France.

3 - CONCLUSIONS

- Malgré l'hétérogénéité de la zone, il y a des possibilités de mutualisation.
- Possibilité de réflexion régionale.
- Il est impératif de prendre en compte les spécificités géographiques.
- On constate une déception de la part de certains, de travailler dans des pays/zones considéré(e)s comme non prioritaires.
- Il subsiste des inquiétudes sur l'expérimentation et sur la réduction de moyens.

Atelier n°4 : Asie et Océanie - Quelle place pour la culture et la pensée dans une région de très fortes croissances économique et démographique ?

Lors de la session Asie/Océanie, il a été décidé d'accorder une grande part au dialogue avec la salle. L'atelier s'est donc construit avec des échanges constants entre intervenants et participants, chaque intervention donnant lieu à des réactions et des témoignages. Au final, plus de la moitié de l'atelier s'est déroulée sur ce mode participatif.

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1

Quelle présence pour le réseau culturel français dans la zone Asie/Océanie ?
Quels « modes de faire » adopter ?

Problématique n°2

Comment (re)penser la notion de partenariat ?
Comment travailler avec les acteurs et partenaires culturels de manière durable ?

Problématique n°3

Quelle évolution des modes d'actions et quelles perspectives ?

2- IDÉES / RECOMMANDATIONS

N°1 :

• La zone Asie/Océanie doit être vue comme un continuum malgré les disparités et la multitude de situations. La coopération culturelle est un atout fort dans la zone. Il est nécessaire de développer la

présence culturelle française dans chaque pays et d'y former des points d'ancrage.

- Il faut savoir décrypter la réalité d'un pays, en percevoir les enjeux ; contextualiser les projets et poser la question de politique culturelle à moyen terme. Articuler les intérêts culturels et les intérêts économiques.

La notion d'adaptabilité est importante.

- L'enjeu est de s'insérer au sein des nouveaux réseaux asiatiques qui se mettent en place pour y jouer un rôle.

N°2 :

- Mener un travail de veille est important : pouvoir identifier, pour chaque pays : acteurs culturels, institutions, structures, partenaires potentiels. C'est un travail de longue haleine mais essentiel.

- Nous devons définir la notion de partenariat et mettre en place des bonnes pratiques :

- choisir des partenaires en fonction de la stratégie, pas en fonction des opportunités.

- savoir évaluer les partenaires, mesurer leurs capacités réelles en amont.

- privilégier les partenaires locaux et travailler avec eux sur du long terme, afin de créer des liens de manière durable.

- Il faut sortir d'une simple logique de diffusion ; passer d'un statut d'opérateur à un statut de facilitateur, de passeur. Déléguer, responsabiliser et impliquer les acteurs locaux est aussi primordiale afin qu'à terme, ils s'approprient les actions mises en place.

N°3 :

- Le cofinancement demeure la clé du succès, c'est à dire développer les coproductions et les coréalizations, à différents niveaux.

- Choix du public : importance de la jeunesse.

- Penser de nouveaux outils, de nouveaux financements.

- Il faut être en mesure d'anticiper et aller au devant des attentes des pays.

- Tendre vers une logique de réciprocité et de projection à l'international.

- Accompagner les partenaires, être à leur écoute, faire valoir notre expertise.

- Mettre en relation directe les professionnels français et étrangers.

- Former les futurs professionnels de la culture, mener un travail d'intégration sur le long terme.

3 - CONCLUSIONS

- Il existe pour la zone Asie/Océanie une vraie dynamique régionale, un réseau homogène et maillé pour l'ensemble des pays de la région.

La présence culturelle française doit être proportionnée dans chaque pays, les actions menées en fonction des contextes et des opportunités.

- Pour maintenir et renforcer cette dynamique :

- Régionalisation et mutualisation des projets ; favoriser les synergies (ensemble et sous-ensembles régionaux) ;

- Transversalité : complémentarité des approches et convergence des objectifs ;

- Développement des pôles de compétences.

- Les choix doivent être faits en fonction des spécificités d'une zone en mutation.

- Il faut prendre des initiatives dans les approches et les propositions, être créatif.

- Nous devons mettre au cœur de nos actions la sophistication et l'exigence artistique.

- L'ingénierie culturelle française est reconnue et appréciée par les pays qui veulent mettre en place un *soft power* et une projection internationale.

Il est nécessaire d'accroître le dialogue et le travail entrepris avec les partenaires et définir en commun de nouvelles formes de partenariats.

Il est souhaitable d'intensifier et développer les invitations professionnelles et les échanges entre acteurs culturels locaux et français, au nom du principe de réciprocité.

Il faut enfin accompagner l'évolution des publics et adapter l'offre (pour la jeunesse, en particulier).

- Plus que jamais il convient de développer et accroître les coproductions et les coréalizations.
- Nous devons mener une réflexion sur l'évolution du modèle du festival : problématisation nécessaire du rôle joué par les festivals, insister sur la notion de transmissibilité et d'appropriation à plus ou moins long terme, par les partenaires et acteurs culturels locaux.
- Enfin, il est nécessaire de maintenir des réunions de programmation artistique et stratégique : temps forts et rendez-vous importants. Définissons-nous une nouvelle configuration pour 2013 ?

Atelier n°5 : Afrique du Nord et Moyen-Orient - Comment, avec les Postes, reformuler l'aide aux transitions pour qu'elle soit audible et communicable?

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1

Comment accompagner les transitions, les mutations ?

- zone hétérogène,
- on assiste à de nouveaux modes de contestation,
- il subsiste des incertitudes car l'inexpérience des nouveaux dirigeants mais aussi des électeurs, domine dans l'exercice des pratiques démocratiques (pas de conscience politique).

Problématique n°2

Comment repenser le partenariat avec le monde arabe ?

Problématique n°3

Comment identifier les nouveaux interlocuteurs ?

Il ne semble pas y avoir de problème avec la société civile progressiste / moderniste mais il est plus difficile d'accéder aux autres car ils ne partagent pas toujours les mêmes sensibilités (laïcité – droit des femmes).

Problématique n°4

Comment développer notre attractivité dans ces contextes ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 - Dialogue avec la société civile

Devant l'émergence de nouveaux interlocuteurs, il faut :

- développer des outils d'analyse pour les identifier,
- entendre, comprendre et savoir répondre aux nouvelles demandes,
- développer les contacts avec les ONG et les associations,
- encourager le contact avec les nouvelles générations.

N°2 – Formation / éducation

- développer la formation dans les domaines de la gouvernance, du droit et de la justice,
- favoriser de nouvelles dynamiques dans le domaine de la traduction et de l'édition : formation de traducteurs et d'interprètes de conférence.

N°3 – Débat d'idées

- Privilégier le débat d'idées en insistant sur les contenus et non sur la langue d'expression (possibilité de recours à l'arabe, au français ou à l'anglais).

N°4 – Langue française et médias

- Renforcer la langue française comme outil de remédiation et d'insertion professionnelle (développement de cours de français sur objectifs spécifiques),
- accorder une aide privilégiée aux médias locaux en leur apportant une expertise (CFI – RFI – France 24...).

N° 5

L'Institut français local doit être le lieu de débats, d'échanges, de formation et d'attractivité.

3 - CONCLUSIONS

Dans cette zone contrastée et hétérogène, les mutations remettent en question nos certitudes qui nous obligent à repenser nos modes d'action et à redéfinir nos interlocuteurs.

Dans cette zone prioritaire, il est indispensable de préserver les moyens financiers et humains ainsi que de porter une attention particulière à des programmes renforçant notre attractivité : type fonds d'Alembert , fonds Roberto Cimetta et programmes de mobilité pour les jeunes générations.

Atelier n°6 : Union européenne - « Quels nouveaux modèles d'action culturelle et quelles priorités pour le réseau culturel en Europe ? »**PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER****Problématique n°1**

Le Réseau fait face à de nouvelles exigences : les mutations européennes et mondiales (période de transition due à la mondialisation et à la crise) posent un défi aux acteurs culturels européens, institutionnels ou indépendants.

Quelle est la nouvelle donne pour le réseau culturel français en Europe afin qu'il demeure influent dans le débat européen et mondial ? Comment doit-il se positionner ?

Problématique n°2**Quelle est la plus value de la coopération européenne ?**

Il s'agit de mutualisation des moyens, les idées, renforcer la visibilité, et d'avoir la capacité d'agir de façon démultipliée.

Comment travailler ensemble ? Jusqu'où aller dans la coopération entre centres culturels européens ?

- Nous devons dépasser la compétition entre acteurs européens et les particularismes nationaux au sein des clusters EUNIC notamment.
- Mais aussi dépasser la crainte de voir la culture française diluée dans une culture européenne : nous avons des valeurs communes, chacun garde son identité.
- Question de la subsidiarité de la question culturelle au niveau européen : quelle part de souveraineté déléguer à l'UE ?

Problématique n°3**Comment adapter notre Réseau à une démarche de coopération plus intégrée ?**

Quelles sont les difficultés du Réseau à devenir un acteur européen ?

Face à la complexité des enjeux européens, des évolutions de l'UE et des programmes :

- Il apparaît une faible culture européenne et multilatérale du Réseau ;
- Un manque de formation des agents ;
- L'inadaptation organisationnelle des services.

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1

Malgré une diplomatie culturelle forte, il n'est désormais plus possible d'agir de manière isolée, d'où la force des réseaux : vitesse de la communication des idées, lieux d'**apprentissage**, action politique de lobbying (rendre visible les intérêts communs).

L'intégration dans les réseaux devient primordiale :

- pour les Instituts français et Alliances françaises au travers des clusters EUNIC ;
- pour l'Institut français Paris au travers de EUNIC Monde et des grands réseaux européens (IETM, Culture Action Europe, etc.) ;
- pour les artistes et professionnels français. Le Réseau a un rôle de médiateur et d'incitateur majeur à cet égard.

N°2

Faire évoluer les modes de coopération :

- mieux prendre en compte et intégrer la société civile,
- prendre en compte le numérique,
- cibler des modes d'action nouveaux,
- permettre à des créateurs de s'approprier un territoire plus large,
- chercher des partenariats nouveaux (entre acteurs culturels et acteurs scientifiques, technologiques, etc.),
- dans les pays en accession et les pays voisins, promouvoir l'Europe et accompagner les partenaires locaux dans leur démarche européenne.

Nous devons ouvrir les sujets et les thématiques abordés, notamment vers les questions scientifiques et technologiques. La Commission européenne est très proactive pour intégrer les acteurs dans les débats culture/technologie.

Il faut sortir des frontières entre disciplines.

3 - CONCLUSIONS

La coopération européenne constitue une voie de réponse et un moyen de renforcement de la diplomatie culturelle française, en dépit et peut-être grâce à la crise.

C'est une voie d'avenir et la dimension européenne est une des priorités données à l'Institut français par le MAE.

La coopération européenne demande du temps et de profonds changements dans les manières de travailler et d'envisager sa mission. **Etre acteur européen demande d'avoir une action culturelle mieux structurée et plus structurante** sur le long terme.

Ces changements nécessitent une impulsion politique forte et donc une implication des SCAC dans les débats européens, suivis par les chancelleries.

A Paris, il est envisageable de donner les moyens à l'Institut français de soutenir et accompagner les postes dans la définition de leur politique européenne (accompagnement de veille, mais aussi accompagnement politique et technique).

Enfin pour s'engager dans la voie de la coopération européenne, il faut aussi s'emparer de **sujets nouveaux** où la culture s'enrichit d'autres disciplines telles les sciences dures, l'innovation technologique et les sciences humaines. Ils sont au cœur des débats qui animent actuellement les institutions et les acteurs européens et vont permettre aux artistes, aux professionnels et au Réseau français d'y mettre en valeur leur expertise.

Atelier n°7 : Amérique du Nord - Faire face aux contraintes et objectifs de notre diplomatie culturelle d'influence

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1

Pragmatisme anglo-saxon vis à vis des moyens d'actions et l'exercice indispensable des levées de fonds.

Constat :

- La levée de fond est plus simple car il existe un encadrement des pouvoirs publics plus faible et une tradition forte de mécénat issu de la société civile (le plus souvent des donateurs individuels).

- L'importance des relations personnelles poste / donateurs.

- Chaque poste entretient des collaborations avec des fondations privées.

Exemple : San Francisco : collaboration avec la French American Culture Society

- Les dons ne sont pas interchangeable, spécifiques sur des domaines particuliers.

Ex : projet 972 à NY (5,2 M de \$ levés par le poste dont 80 % de donateurs privés).

Problématique n°2

Comment réintégrer en Amérique du Nord, les réseaux d'influence de la théorie sur l'art et les pratiques curatoriales ?

Constat :

- Des résidences d'artistes ponctuelles existent.

- il apparaît aussi l'absence notable de professionnels (commissaires, critiques) dans les réseaux d'influence en Amérique du Nord (professionnels et universitaires).

Depuis Restany, Jérôme Sans ou Nicolas Bourriaud, on observe l'absence de grandes figures dans les réseaux d'influence.

Problématique n°3

Comment renouveler la présence et la création intellectuelle française en Amérique du Nord ?

Constat :

- Absence des nouvelles générations d'intellectuels.

- L'Amérique du nord est un terrain ardu

- Il y a une nécessité de développer une stratégie d'influence à long terme.

- Illusion de développer des programmes en français.

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1

- Un projet de « bourse des contre parties » est proposé pour mutualiser dans le réseau les actions de mécénat développé par l'Institut français (projet en développement),

- Il est conseillé de consolider les liens personnels avec les donateurs individuels,

- Il faut identifier plus précisément les domaines de prédilections des donateurs individuels (ex : danse, patrimoine et littérature pour le projet 972),

- Un mécénat structurel doit être développé sur du moyen et du long terme (ex : Canada : le fond de mobilité numérique),

- Les bonnes relations avec Ubifrance doivent être consolidées,

- Les recherches de fond doivent être placées dans des logiques à moyen et long terme.

N°2

- Dépasser la logique d'aide à l'artiste,

- Dépasser les circuits traditionnels de circulation d'expositions,

- Développer les mobilités régionales de professionnels (ex : Vancouver / San Francisco / Los

Angeles),

- Créer des « corridors » de circulation d'artistes et professionnels.
- Développer des programmes pour insérer sur le long terme les commissaires et critiques en ciblant les décideurs et réseaux d'influence,
- Les interventions doivent être pensées de manière globale dans le champ de la création contemporaine et des musées,
- Développer des programmes ponctuels d'immersion de commissaires dans un réseau particulier et d'échanges entre professionnels en cofinancement avec le MCC en identifiant plus précisément les candidats potentiels sans une diffusion trop large de ces appels à projet.

N°3

- Développer des actions en anglais (identifier des intellectuels français anglophones) (contre exemple : Walls & Bridges),
- Favoriser la circulation des intervenants dans la zone par des projets de cycles de conférences objectif : faire passer la pensée française dans la durée,
- Intensifier l'articulation entre les programmes d'aides à la traduction et à la publication,
- Mettre en place un travail en amont et en aval avec les postes,
- Réduire l'isolement des universitaires français sur place,
- Au-delà des conférences ponctuelles, favoriser les résidences longues,
- Utiliser un nouvel outil de l'Institut français : la webtv.

3 - CONCLUSIONS

Cet atelier géographique a été l'occasion d'échanger des expériences concrètes entre les postes et différents départements de l'Institut français.

Le constat d'une spécificité de la zone (linguistique, historique, économique) a été confirmé.

Le partage d'expérience est indispensable et déjà existant et cela dans l'idée de renforcer les coopérations régionales entre les postes (circulation d'artistes ou intellectuels) et favoriser la mobilité.

20 juillet 2012

Ateliers « outillants »

Atelier n°1 : Les nouveaux outils numériques au service du réseau

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Objectif n°1 :



- Avoir une vision panoramique des outils numériques, transversaux et sectoriels, que l'Institut français met à disposition du réseau .

Objectif n°2 :

- Eclairage particulier sur les nouveaux outils :
 - IFprog,
 - Site internet clés en mains (thème Wordpress)
 - WebTV
 - Application mobile

Objectif n°3 :

- Pour chacune des plateformes :
 - Présentation,
 - Méthodologie d'installation,
 - Principes d'administration et de prise en main,
 - Conditions d'accès.

2- IDEES / RECOMMANDATIONS

Recommandation n°1 :

- Pour accompagner l'appropriation des plateformes par le réseau, l'Institut français a complété le pack numérique par un ensemble de ressources accessibles en ligne.

Recommandation °2 :

- Trois niveaux d'accompagnement sont proposés :
 - Des tutoriels (modes d'emploi) disponibles sur l'espace ressource du site www.institutfrancais.com,
 - D'éventuelles missions de formation dans le réseau,
 - Des sessions de formation thématiques organisées par visio-conférence.

Recommandation n°3 :

- Afin que les plateformes répondent au mieux aux attentes des postes, l'Institut français est preneur des retours d'expériences. Les utilisateurs des plateformes sont invités à faire partager leurs pratiques et à échanger avec le pôle Internet et nouveaux media de l'Institut français, organisés pour apporter son appui au réseau.

3 - CONCLUSIONS

- Le succès de ces plateformes réside dans l'appropriation et l'usage qu'en fera le réseau.
- L'Institut français est au service des postes pour les accompagner dans cette appropriation.

Atelier n°2 : Enseignement dans les établissements culturels : stratégie, pilotage, marketing

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Le développement des centres de cours de langue et de certification, enjeu vital pour le réseau, dépendra de notre capacité à professionnaliser les personnels, à les doter d'outils au service de la performance et à transformer les centres de cours en véritables centres de profit.

2- IDEES / RECOMMANDATIONS



N°1 :

- Professionnaliser le réseau des centres de cours c'est :

Passer de pratiques empiriques et hétérogènes à des pratiques objectives appuyées par une expertise technique, la maîtrise des processus métiers et, globalement, la maîtrise de l'activité commerciale et de développement.

- Nous pouvons distinguer trois axes de progrès de la démarche qualité :

1. Management des personnels
2. Système documentaire
3. Système d'information.

N°2 :

1. Le management de la démarche qualité : le changement par les acteurs du réseau.

- Mutualiser les expertises et valoriser les métiers.

COMMENT ?

- En créant des groupes de travail sur des thématiques vitales et des projets de réseau.

- En identifiant les compétences, c'est-à-dire des référents qualités volontaires dans le réseau pour conduire ces projets et relayer les formations.

Le management passe par des formations concrètes, « outillantes », avec un véritable transfert d'ingénierie.

N°3 :

2. Le système documentaire ou la boîte à outils :

Collecter, homogénéiser et diffuser les outils et la méthodologie par une plateforme internet.

N°4 :

3. Système d'information : la réingénierie des logiciels de gestion :

16 pays vont améliorer ensemble les 3 logiciels de gestion majeurs du réseau (Alisoft, Arc en Ciel, Hanaf) afin d'apporter une réponse globale, structurelle, adaptée aux pratiques.

3 - CONCLUSIONS

Il est urgent d'appuyer les centres dans leur développement commercial avec des projets structurants et des moyens concrets touchant au marketing et à la communication.

Atelier n°3 : Pour une évaluation active de nos actions

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1**Pourquoi et quand évaluer dans le domaine culturel ?**

L'évaluation est une exigence et une nécessité.

Tout financement (public comme privé) est exigeant car nous sommes dans une culture du résultat. L'évaluation s'impose d'autant plus dans le domaine des finances publiques.

Forte demande de la tutelle qui a des comptes à rendre (parlement) et exigence interne (contrôle de gestion, pilotage d'une politique, ...).

L'évaluation suscite souvent de l'appréhension car elle interroge nos pratiques mais pourtant l'évaluation n'est pas le contrôle ! Elle permet de vérifier, optimiser et garantir la qualité de nos actions. C'est un outil d'aide à la décision.

Il est important d'acquérir une culture de l'évaluation car elle est devenue une nécessité, une exigence (réf appels à projets européens qui imposent cette capacité à fournir des indicateurs)

L'évaluation est la clé de la professionnalisation. Elle met le manager devant ses responsabilités mais lui offre aussi un outil de management.

Le profil des COCAC évolue avec une dimension économique plus forte : ils deviennent des « managers d'entreprise » (EAF = Centres autonomes de profit). Les COCAC sont confrontés à un nouveau type de management, beaucoup plus offensif car ils doivent rechercher d'autres types de financements. Cette nouvelle logique pourra d'ailleurs amener à des situations paradoxales où certaines valeurs se trouveront en contradiction (ex dans les pays du sud).

Quand doit-on évaluer ? « ex ante » (avant le projet), en cours du projet ou « ex post » (après le projet). Plusieurs éléments favorables à une évaluation : changement institutionnel ou politique / nouveau projet ou nouvelle phase pour un projet existant / résultats attendus par tutelle,.....

Problématique n°2

Que doit-on évaluer ?

Contenus d'un projet, d'une politique (pertinence / durabilité / impact / efficacité / efficience)

On constate une difficulté à évaluer l'action culturelle et artistique car ce secteur n'est pas dans une culture du résultat et reste le parent pauvre de l'évaluation des politiques publiques.

Il convient de préciser ce qu'on veut questionner : du rayonnement ? de la solidarité ? du médiatique ? la place de la France (forte ou faible) ? les retours financiers ? les partenariats ? les mises en réseaux ?.... La DGM doit fixer les priorités !

Il y a la possibilité de chiffrer la valeur ajoutée d'une action en partant d'une valeur subjective (culturelle) pour arriver à une valeur économique.

Problématique n°3

Comment évaluer ? avec quels outils et indicateurs ?

Trois types d'évaluation : en externe (par des spécialistes), en interne (par personnes participants elles-mêmes au projet), mix entre externe et interne.
Chacune ayant ses forces et ses faiblesses.

Coût et durée d'une évaluation quand elle est très complète (ex évaluation du programme franco-américain « Walls & Bridges »). Pour d'autres évaluations préférer de mixer évaluation interne et externe

Il est recommandé de proposer un cadre organisé pour systématiser l'évaluation (si les personnes changent, les méthodes doivent rester les mêmes) et garantir des analyses objectives. Etre pragmatique dans la définition des indicateurs.

Question de la pertinence des indicateurs et de la notion de valeurs qu'ils véhiculent, différents selon les pays (Ex des Saisons où le postulat d'efficacité de l'impact se mesure en terme de structuration des partenaires, ce qui peut être différent selon les contextes).

Si les évalués sont associés à la définition des critères en amont, alors ils seront plus à l'aise avec l'évaluation.

L'évaluation doit aussi analyser l'impact à long terme car certaines de nos actions ne deviennent efficaces que quelques années plus tard. Une évaluation immédiate pourrait donc en fausser les résultats. Attention une évaluation « ex post » ne prend pas en compte les résultats à long terme et reste figée sur les résultats !



2- IDEES / RECOMMANDATIONS

N°1 :

Il serait utile de définir des indicateurs adaptés à nos actions **avant** de les mettre en œuvre et en s'assurant qu'ils pourront être renseignés.

Le réseau attend de l'Institut français de fixer le canevas de l'évaluation pour les actions (en particulier pour l'événementiel).

Il est important de mutualiser les savoirs et savoir-faire, en prenant en compte l'expérience déjà acquise par le réseau, ce qui suppose un besoin d'information et d'outils adaptés ;

Il est aussi important de contextualiser les logiques économiques au regard des priorités et des valeurs à porter.

N°2 :

Formation à l'évaluation : l'Institut français doit valoriser le réseau de façon opérationnelle via la pédagogie et la formation et prévoir une session dédiée à cet exercice pour le réseau en 2013.

N°3 :

L'évaluation doit être internalisée et il faut réserver un budget dans les postes pour l'évaluation (ex : Fonds d'Alembert).

Favoriser les logiques transfrontalières pour adapter l'évaluation au contexte (évaluation par ses pairs d'un même territoire) peut être aussi envisagé.

N°4 :

A moyen terme, l'Institut français avec le réseau (déjà quelques volontaires identifiés) se chargeront de compiler et analyser les bonnes pratiques, en partant d'expériences concrètes, pour mettre en place un guide de l'évaluation de nos actions. Guide qui pourrait être une adaptation / actualisation du guide « projets de coopération » édité par le MAE il y a quelques années.

3 - CONCLUSIONS

Chez nos voisins européens (Angleterre, Espagne, Portugal, Suisses, Allemagne), la culture de l'évaluation est plus avancée. En Angleterre, l'évaluation porte non seulement sur les actions mais questionne également les priorités et les politiques.

L'évaluation est un outil au service des managers publics. Il est donc important de développer une culture française de l'évaluation, pour améliorer la gouvernance de nos actions mais aussi pour éviter l'arbitraire...

Atelier n°8 – Intermédiation et professionnalisation dans le domaine des arts visuels.

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES DÉVELOPPÉES DANS L'ATELIER

Problématique n°1 :

Face au constat d'une présence insuffisante des professionnels français dans le réseau professionnel international des arts visuels, quels types d'action mettre en place pour favoriser une meilleure insertion et une plus grande visibilité des professionnels français ?



Problématique n°2 :

Face à cette perte d'influence dans le domaine de la pensée, de la théorie et de l'écrit sur l'art contemporain, quelles formes de soutien proposer aux critiques d'art, chercheurs, journalistes et revues françaises ?

2- IDEES / RECOMMANDATIONS**N°1 :**

Penser le secteur des arts visuels comme une chaîne de différents partenaires : artistes, centres d'art, fondation privées, collectionneurs, commissaires d'exposition, critiques d'art...il faut proposer des actions ciblées à chaque niveau de cette chaîne.

N°2:

Les écoles d'art françaises constituent un partenaire central. Il convient de mieux collaborer avec les écoles d'art françaises et d'encourager les échanges entre écoles européennes. Le réseau peut jouer un rôle de plateforme de mise en relation et de relais de diffusion et d'information (par exemple, relayer les appels à candidatures des programmes post diplôme des écoles françaises).

N°3 :

Encourager la mobilité et la mise en relation au niveau international des commissaires d'exposition français. Il s'agit de poursuivre le travail initié cette année avec la mise en place des échanges et des partenariats avec le Banff Centre, independent Curator international, De Appel...

N°4 :

Encourager la diffusion de la pensée et des écrits sur l'art contemporain français et international, notamment en donnant une place privilégiée aux outils de diffusion numérique, qu'il conviendrait de développer, et à l'organisation de colloques et de tables rondes.

3 - CONCLUSIONS**N°1 :**

Une meilleure visibilité de la scène artistique française en arts visuels passe par la mise en place de nouveaux types d'actions, notamment en direction du secteur «professionnel et de ses acteurs : commissaires d'exposition, galeries, collectionneurs, foires, écoles d'art...etc.

N°2 :

Pour mettre en place ses nouvelles actions, le rôle du réseau est fondamental : il joue un rôle de vigie, de veilleur, qui doit attirer l'attention sur les partenaires et les professionnels les plus dynamiques, avec lesquels il serait important de travailler.

